

iPad

Avant d'utiliser l'iPad, consultez le *Guide d'utilisation de l'iPad* à l'adresse support.apple.com/fr-fr/guide/ipad. Vous pouvez aussi télécharger le guide dans Apple Books (si disponible). Conservez cette documentation pour toute référence ultérieure.

Sécurité et manipulation

Consultez la rubrique « Sécurité, manipulation et assistance » du *Guide d'utilisation de l'iPad*.

Exposition aux fréquences radio

Sur votre iPad, accédez à Réglages > Général > Mentions légales > Exposition aux RF. Vous pouvez également accéder à apple.com/legal/rfexposure.

Batterie et recharge

Ne tentez pas de remplacer vous-même la batterie de l'iPad. Vous risqueriez d'endommager celle-ci, ce qui pourrait provoquer une surchauffe, un incendie et des blessures. La batterie lithium-ion de l'iPad doit être entretenue ou recyclée par Apple ou un centre de services agréé Apple. Elle doit être recyclée ou mise au rebut séparément des ordures ménagères. Jetez les batteries conformément aux lois et réglementations locales en vigueur. Pour en savoir plus sur les batteries lithium-ion d'Apple et sur leur entretien et leur recyclage, consultez la page apple.com/fr/batteries/service-and-recycling. Pour en savoir plus sur la recharge, reportez-vous à la section « Informations importantes concernant la sécurité » du *Guide d'utilisation de l'iPad*.

Prévention des pertes auditives

Pour éviter les pertes auditives, baissez le volume et utilisez vos écouteurs avec modération. Vous trouverez de plus amples informations à propos du son et de l'audition sur apple.com/fr/sound et dans la section « Informations importantes concernant la sécurité » du *Guide d'utilisation de l'iPad*.

Interférences avec les appareils médicaux

L'iPad contient des aimants ainsi que des composants et émetteurs susceptibles de créer des interférences avec des appareils médicaux. Consultez la section « Informations importantes concernant la sécurité » du *guide d'utilisation de l'iPad*.

Certification

Les informations de certification réglementaire sont disponibles sur l'appareil. Accédez à Réglages > Général > Mentions légales. Pour en savoir plus sur la réglementation, consultez la section « Sécurité, manipulation et assistance » du *Guide d'utilisation de l'iPad*.

Conformité avec l'ISDE Canada et la FCC

Cet appareil est conforme à la partie 15 des règles de la FCC et aux CNR d'ISDE Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences dangereuses et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris des interférences pouvant entraîner un mauvais fonctionnement.

Conformité ENERGY STAR®



L'iPad répond aux normes ENERGY STAR en matière d'efficacité énergétique. Réduire la consommation énergétique permet de réaliser des économies et de contribuer à la préservation de ressources précieuses. Pour en savoir plus sur ENERGY STAR, consultez le site energystar.gov.

Pour économiser de l'énergie, l'iPad suspend son activité après deux minutes sans l'avoir utilisé. Vous pouvez modifier cette option dans le menu Réglages > Luminosité et affichage > Verrouillage auto.

Conformité avec l'Union européenne/Royaume-Uni

Apple Inc. déclare par la présente que cet appareil sans fil est conforme à la directive 2014/53/UE et à la Réglementation relative aux équipements radio de 2017. Une copie de la déclaration de conformité est disponible à l'adresse apple.com/euro/compliance. Le représentant d'Apple en UE est Apple Distribution International Ltd., Hollyhill Industrial Estate, Cork, Irlande. Le représentant d'Apple au Royaume-Uni est Apple UK Ltd., 2 Furzeground Way, Stockley Park, Middlesex, UB11 1BB.



Restriction d'utilisation

Cet appareil est conçu pour un usage intérieur, dans une gamme de fréquences comprises entre 5 150 et 5 350 MHz uniquement. Cette restriction s'applique dans les pays suivants : AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IS, IT, LI, LT, LU, LV, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR, UA, UK(NI).

Informations sur la mise au rebut et le recyclage



Le symbole ci-dessus signifie que, conformément aux lois et réglementations locales, vous devez mettre au rebut votre produit et/ou sa batterie séparément des ordures ménagères. Lorsque ce produit n'est plus utilisable, déposez-le dans un centre de collecte des déchets agréé par les autorités locales. La collecte et le recyclage séparés de votre produit et/ou de sa batterie lors de l'élimination contribuent à préserver les ressources naturelles.

et à protéger l'environnement et la santé des êtres humains. Pour en savoir plus sur le programme de recyclage d'Apple, les points de recyclage, les substances faisant l'objet de restrictions et sur toute autre initiative relative à l'environnement, consultez le site apple.com/fr/environment.

Résumé de la Garantie limitée d'un an Apple

Apple garantit le produit matériel et ses accessoires inclus contre les défauts de matériel et de main-d'œuvre pendant une année à compter de la date d'achat initial. Apple ne garantit pas ce produit contre l'usure normale, ni les dommages causés accidentellement ou suite à une mauvaise utilisation. Pour faire réparer votre appareil, appelez Apple ou rendez-vous dans un Apple Store ou dans un centre de services agréé Apple (les options de réparation disponibles peuvent varier en fonction des pays et la réparation peut se limiter au pays d'achat de l'appareil). Des frais téléphoniques et des frais de transport international peuvent s'appliquer selon la région. Si vous soumettez une réclamation conforme à la garantie, Apple s'engage à réparer, remplacer ou rembourser votre appareil à sa seule discrétion, conformément à la garantie complète et aux conditions de réparation disponibles sur les sites suivants : apple.com/fr/legal/warranty et support.apple.com/fr-fr. Les termes de la garantie s'ajoutent aux droits des consommateurs accordés par les lois locales. Il vous sera peut-être demandé de présenter une preuve d'achat au moment de soumettre une réclamation pendant la période de validité de cette garantie.

Pour les clients australiens : les garanties de nos produits ne peuvent pas être exclues en vertu du droit de la consommation australien. Vous êtes en droit de demander le remplacement ou le remboursement de votre appareil en cas de défaillance majeure ainsi qu'un dédommagement pour toute perte ou tout dommage raisonnablement prévisible. Vous êtes également en droit d'obtenir la réparation ou le remplacement de vos appareils si ceux-ci ne sont pas d'une qualité acceptable sans que cela ne représente une défaillance majeure. Apple Pty Ltd, PO Box A2629, Sydney South, NSW 1235. Tél. : 133-622.